

Deux morts dans une sortie de route à Kouaoua

FAITS DIVERS. Deux personnes sont décédées dans un accident de la route sur la RPN3, entre Kouaoua et Houaïlou. Les victimes sont âgées d'une vingtaine d'années.

Jean-Alexis Gallien-Lamarque / jeanalexis.gallien@inc.nc

Crée le 28.11.2016 à 08h37

Mis à jour le 28.11.2016 à 08h37

C'est un drame de la route qui endeuille, une nouvelle fois, le pays. Dans la nuit de samedi à dimanche, deux personnes sont mortes dans un accident de la route sur la commune de Kouaoua, portant le nombre de victimes de l'insécurité routière à 46 depuis le début de l'année. Cet accident mortel s'est produit sur la RPN3 entre la tribu de Ouénéa et le Campement Maï aux alentours de minuit et demi. Selon les premiers éléments en notre possession hier, le pick-up aurait brutalement quitté la chaussée dans un léger virage.

Chaussée glissante à cause de la pluie

Après plusieurs tonneaux, le véhicule s'est arrêté sur le bas-côté de la route.

En l'état des investigations des gendarmes de la brigade de Kouaoua, difficile d'établir les circonstances exactes de cette sortie de route. Cette nuit-là, la pluie qui s'est abattue pendant plusieurs heures a rendu la chaussée glissante et une perte d'adhérence du pick-up n'est donc pas à exclure. Une vitesse excessive serait peut-être une cause supplémentaire à ce dramatique accident.

Transférés à l'hôpital par hélico

Selon nos informations, les occupants du véhicule revenaient de Houaïlou, où ils se seraient recueillis sur les tombes des personnes disparues dans les intempéries qui ont frappé cette commune de la côte Est la semaine dernière, faisant cinq morts et trois disparus. Le bilan est terriblement lourd. À l'arrivée des secours, deux personnes d'une vingtaine d'années étaient mortes. Trois personnes - dont un enfant - ont été blessées et immédiatement prises en charge au dispensaire de Kouaoua. Compte tenu de leurs blessures, ils ont été transférés, au petit matin, au CHT Gaston-Bourret à bord d'un hélicoptère Puma de l'armée. Leurs jours ne seraient, en revanche, pas en danger.

Sur les lieux de l'accident, les gendarmes ont réalisé les premières constatations. Leur enquête devra notamment déterminer si les occupants du pick-up étaient attachés par la ceinture de sécurité.